

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 25/05/2018

Reçu en préfecture le 25/05/2018

Affiché le



ID : 048-214800914-20180523-16_2018-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N°16 /2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23/05/2018**

**OBJET : SUBVENTION POUR LE CONCERT DE DETOUR DU MONDE A
MARCHASTEL**

L'an deux mille dix huit et le vingt trois mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme CHAYLA Valérie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle qu'un concert détour du Monde est donné depuis 4 ans à Marchastel, ce concert était entièrement subventionné par Radio France. En 2018, Radio France ne participe plus au financement des concerts « transhumance sur l'Aubrac ». Le Festival détour du Monde demande une participation de 500 €.

Après en avoir délibéré à la majorité (5 pour, 2 contre), le Conseil Municipal :

- Décide d'attribuer une subvention de 500 € pour l'année 2018 pour le Festival Détour du Monde.
- Décide qu'un titre sera émis à l'article 6574.
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Fait à MARCHASTEL le 23/05/2018

Le Maire

